"2016-2017 : Et que vive la Marseillaise !"

publié le 01/07/2016

Projet annuel de mise en oeuvre du parcours citoyen pour le département des Deux-Sèvres

Descriptif :

Présentation du projet départemental de mise en œuvre du parcours citoyen pour l'année 2016/2017.

Sommaire :

- Un exemple de mise en œuvre possible au cycle 3, valorisant l'interdisciplinarité et articulant Parcours citoyen et Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)
- La proposition de projet fédérateur pour quatre classes élémentaires de Niort (cycle 3)

Le parcours citoyen est un parcours qui couvre l'ensemble de la scolarité de l'élève et qui se décline à travers plusieurs axes : l'*Enseignement Moral et Civique* (EMC), l'*Éducation aux Médias et à l'Information* (EMI), l'*Éducation au Développement Durable* (EDD), l'*enseignement de Défense et le devoir de Mémoire* et la participation à la *Vie Sociale de l'Établissement et de son Environnement* (VSE). Ces différents éléments pourront s'inscrire dans un thème annuel présenté à chaque rentrée scolaire.

L'année 2016 étant consacrée à la Marseillaise au niveau national, je vous propose de retenir comme fil conducteur pour le département des Deux-Sèvres pour la rentrée prochaine « **2016 - 2017 : Et que vive la Marseillaise !** »

Objectifs :
- Faire émerger une conscience citoyenne, dans un espace patrimonial commun.
- Affirmer les notions de droits, de devoirs et de respect des valeurs de la République.

Les enseignants participant à ce dispositif s'engagent à mettre en œuvre le projet avec un **partenaire reconnu des services académiques**. Je vous rappelle que le département des Deux-Sèvres possède un certain nombre de réservistes citoyens habilités à intervenir bénévolement dans les écoles et les établissements du 2nd degré, en accompagnement des enseignant.e.s, sur des thématiques en lien avec la citoyenneté. **Les projets communs à plusieurs écoles et avec le collège de secteur sont encouragés.**

Le projet « *2016-2017 : Et que vive la Marseillaise* » trouve toute sa place dans le parcours citoyen des élèves, comme action phare de l'année scolaire, permet l'acquisition de connaissances citoyennes et le développement des compétences morales et civiques. Il peut être mené en lien avec d'autres actions éducatives (journées fédératrices, commémoratives, semaines thématiques…).
Vous trouverez en annexe une proposition départementale de mise en œuvre interdisciplinaire (EMC, histoire, éducation musicale, histoire des arts) qui peut largement s'enrichir de vos propres intentions pédagogiques. Laetitia Chardavoine, chargée de mission Mémoire & Citoyenneté, reste à votre disposition pour vous accompagner dans la rédaction et à la mise en œuvre des projets.
Au cycle 4, il peut être conçu sous la forme d'un Enseignement Pédagogique Interdisciplinaire (EPI) sur les thématiques "*Culture et création artistiques*" ou "*Information, communication, citoyenneté*" ; un exemple de mise en œuvre vous sera proposé. Les projets interdegrés avec les écoles ou le lycée de secteur sont encouragés.

Toute action engagée dans le cadre de ce projet pourra conduire à la valorisation du travail d'une classe lors du Prix de l'Éducation Citoyenne 2017, porté par la DSDEN et l'Ordre National du Mérite.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour accorder à cette action l'importance qu'elle mérite et je vous en remercie.

Franck PICAUD, DASEN des Deux-Sèvres

- Un exemple de mise en œuvre possible au cycle 3, valorisant l'interdisciplinarité et articulant Parcours citoyen et Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

Exemple de mise en oeuvre au cycle 3 (PDF de 162.3 ko)
"2016-2017 : Et que vive la Marseillaise !".

- La proposition de projet fédérateur pour quatre classes élémentaires de Niort (cycle 3)

Projet Fédérateur Ville de Niort (PDF de 59.4 ko)
"Citoyenneté en musique : la Marseillaise".

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.